



## Compte rendu du deuxième conseil d'école de l'année scolaire 2018-2019.

**Présents:** Mmes Hersard, Lelarge, Gilbert, M. Mayon, enseignants, M. Briant, directeur, Mmes Augusto, Favereaux, Cormery, Leclerc, Stote-Hubert représentants des parents d'élèves, M Anceau, maire, M. Halopé et M. Plumé, adjoints. **Excusés:** Mme Lequart IEN

### • Rappel des points importants du 1er conseil d'école:

Réussite des élèves/élèves en difficultés: une première réponse est donnée dans la classe (adaptation de l'enseignement). Le RASED peut intervenir si besoin: intervention possible d'enseignants spécialisés pour aider des élèves sur le plan du comportement, pour des difficultés d'adaptation à la classe ou pour une aide à dominante pédagogique.

L'école de St Roch (qui n'est pas prioritaire) n'a pas pu bénéficier cette année des interventions du RASED, malgré les demandes. Seul le psychologue scolaire intervient pour réaliser des bilans ou rencontrer les enseignants ou les familles.

L'aide personnalisée (APC) est mise en place pour tous les élèves en ayant besoin, sur proposition des enseignants (priorité à l'aide).

### Évaluations départementales/nationales:

- évaluations CP : résultats globalement satisfaisants
- évaluations CE2 : résultats globalement satisfaisants, pas d'élèves en difficulté marquée
- printemps 2018 : Moyenne section
- tout au long de l'année: Grande section

Ces évaluations ont valeur d'outils pour l'équipe enseignante et participent aux actions pédagogiques de pilotage de l'école.

Des évaluations nationales ont également lieu à l'entrée en 6<sup>e</sup> : les résultats des élèves de l'école sont globalement très satisfaisants et montrent une bonne maîtrise des compétences en français et mathématiques.

Les points suivants ont également été abordés :

- Un exercice d'évacuation réalisé : RAS
- PPMS :
  - deux exercices :
    - attentat/intrusion : réalisé le . Signal visuel (voyant), signalant la localisation du danger (élémentaire, maternelle) installé durant les vacances d'hiver
    - mise en sûreté : PPMS réalisé le 25/01/19. L'équipe enseignante fait le constat suivant : l'exercice s'est déroulé correctement, cependant, il serait utile de prévoir un signal d'alerte plus fiable que les sonnettes sans fil utilisées actuellement. L'adjoint au maire estime qu'il serait possible d'utiliser les installations existantes pour installer un deuxième signal d'alarme sonore, distinct du signal d'alarme incendie (avec batterie en cas de panne d'électricité).
- LSU : utilisation du livret scolaire numérique à partir du CP (remis aux familles en fin de semestre). Les enseignants l'utilisent pour rendre compte des acquis et progrès des élèves. Cette application devrait être prochainement consultable en ligne par les familles : des informations devraient être données prochainement à ce sujet (en réponse à un questionnement des familles).
- Les parents élus ont fait état du questionnement des familles au sujet :
  - des devoirs (travail à la maison) : ceux-ci sont essentiellement des révisions de leçons ou entraînements, dont l'objectif est de soutenir les apprentissages faits en classe, d'améliorer la mise en mémoire des notions abordées en classes. Ils permettent également de renforcer le lien parents/enfant autour de l'école. La nature de ceux-ci ou la quantité peut varier selon les classes et les niveaux. Le temps

consacré aux devoirs est estimé entre 15 et 30 minutes.

- des programmes scolaires/attendus de fin de cycle : les programmes de l'école primaire sont consultables sur le site du ministère (<http://eduscol.education.fr/>)
- des rencontres parents/enseignants : une réunion de début d'année est organisée pour tous les parents ainsi qu'une réunion de rentrée dans chaque classe. Les parents peuvent rencontrer toute l'année les enseignants sur rendez-vous pour évoquer la scolarité de leur enfant. Un retour sur les évaluations de CP ou de CE1 est fait aux familles concernées.
- des interventions extérieures/sujets sensibles : les enseignants font intervenir régulièrement des personnes ressources sur des thèmes variés, en fonction des projets et des besoins : 1ère guerre mondiale, permis piéton... L'école a été notamment sollicitée par la gendarmerie pour une sensibilisation aux usages liés à internet et par des étudiantes de BTS du Lycée agricole de Fondettes au sujet du harcèlement scolaire (sujet évoqué en conseil d'école l'année précédente, auquel les enseignants sont très sensibilisés, une définition du harcèlement scolaire est rappelée à cette occasion : « Le harcèlement scolaire se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. (...) Le harcèlement est inséparable de la mise en place d'une situation de domination .» Chaque intervention est soumise selon les cas à l'accord de l'Inspectrice de l'Education Nationale ou du directeur.
- de la piscine de Fondettes : la mairie a prévu la mise en place d'une convention (transport) avec la mairie de Fondettes pour permettre aux élèves de l'école de se rendre à la piscine afin de travailler les compétences liées au « savoir-nager ».
- de l'entrée et sortie de l'école : la mairie réfléchit à un dispositif plus efficace en préservant la sécurité des personnes.
- de la cantine : réflexion sur la possibilité d'utiliser des serviettes en tissu à la cantine (étude de l'impact écologique et organisationnel de serviettes en tissu à la place de serviettes en papier).

- **Rentrée 2019 :**

Les effectifs devraient être stables à la rentrée prochaine (prévision de 130 élèves).

Questionnement sur l'avenir d'une partie du personnel communal travaillant sur l'école (ATSEM, aide-bibliothécaire) : ces postes étant nécessaires au bon fonctionnement de l'école, la municipalité a prévu de les maintenir.

- **Entretien de l'école/travaux éventuels/investissements :**

Le renouvellement du budget de fonctionnement est demandé : actualisation du budget fournitures, actualisation du budget Noël, reconduction du budget BCD, maintenance du photocopieur reconduction des abonnements en cours, fourniture de timbres-postes.

Suivi des demandes d'investissements:

- 4 chaises+4 tables maternelles

La demande d'investissement de l'école pour 2019 est la suivante :

- *renouveler le mobilier:*
  - *chaises élémentaires, maternelles, tables*
  - *meuble BCD*
- mettre à jour l'équipement numérique de l'école:
  - *installer un vidéoprojecteur dans la 2è classe maternelle*
  - *changer le TNI*
  - *installer une imprimante couleur (laser)*

Un certain nombre d'aménagements sont demandés :

- installer des barrières devant les espaces verts de la cour : contrôler l'accès des élèves (intempéries, boue...). Réponse : un grillage rigide pourrait être installé
- changer les bambous, planter des arbres dans la cour : les bambous devraient être

remplacés. Des trous devraient également être faits dans la cour, avec ajout de terre végétale puis plantations de deux tilleuls. Ces opérations seront réalisées pendant les vacances de février

- mettre des tapis dans les couloirs
- demande ATSEM et équipe enseignante : réorganiser le local de rangement du couloir maternelle pour regrouper le matériel de nettoyage

La maintenance des équipements numériques (PC, vidéoprojecteurs, TBI...) devrait être assurée par une société spécialisée.

Les néons vont être progressivement remplacés dans les classes (leds).

Il est rappelé que les sommes allouées par la mairie sont utilisées pour l'achat de matériel pédagogique et de manuels. La subvention pour Noël a permis de financer la tenue d'un spectacle à la salle des fêtes.

Les installations électriques et les extincteurs ont été vérifiés.

M. Anceau informe le conseil d'école d'école de la tenue d'une journée du chien le 1<sup>er</sup> septembre 2019. Des actions seront proposées, notamment en lien avec la sensibilisation au handicap (chiens guides...).

### • Projets de classe

- Concerts des jeunes musicales de France : CP/CM1, CE2/CM2
- Ecole et Cinéma : PS/MS et CE2/CM2
- projet interdisciplinaire Musique/création d'instruments/Recyclage (Education Musicale, EMC, Sciences/Questionner le monde) avec la participation de Gatine/Choisille
- Questionnement des familles :
  - Projets pédagogiques : les projets de classe varient selon les années, en fonction des choix de l'équipe enseignante et des besoins repérés. Ils sont des supports d'apprentissage. La présence d'intervenants à l'école (notamment pour l'Education musicale ou la BCD) est soumise également à l'élaboration d'un projet pédagogique prévoyant un certain nombre d'objectifs d'apprentissage et est soumise à l'accord de l'inspectrice de l'Education Nationale
  - Voyage scolaire/Classe découverte : il est prématuré d'évoquer un projet de classe découverte pour l'année prochaine. Un tel projet dépend, notamment, de la configuration des classes.

### • Activités associatives :

- recettes: participation des parents et vente de photos qui servent à financer les sorties (bus), les achats divers en lien avec les projets de classe.
- rappel achats :
  - Coopérative: matériel pédagogique, , transports en bus pour les sorties, entrées spectacles...
  - APE/Classe découverte: don à la coopérative scolaire, financement de matériel pédagogique (EPS)
- fête d'école le vendredi 28 Juin 2019, selon mêmes modalités que l'année dernière:
  - enseignants et élèves: préparation d'un spectacle, mettant en œuvre une partie des compétences travaillées dans l'année
  - APE et parents: organisation de la kermesse
  - sécurité/vigipirate : il sera vraisemblablement nécessaire d'assurer la sécurité autour de l'événement, comme l'an passé (demande à la municipalité)
  - repas par l'APE à l'issue de la fête (site du plateau sportif)